

ENGAGÉS
POUR SOULAGER
LA DOULEUR

newsletter

numéro 34

www.fondation-apicil.org

Mieux comprendre la douleur chronique



FONDATION
APICIL



Equipe du CETD de Saint-Etienne.

La prise en charge de la douleur chronique

Interview du Docteur Christelle CRÉAC'H

Chef de service du Centre d'Evaluation et Traitement de la Douleur (CETD) et présidente du Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) du CHU de Saint-Etienne.

Trois plans ministériels consacrés à la douleur ont été mis en place entre 1998 et 2010. Ils ont permis de structurer la prise en charge de la douleur chronique partout en France en créant des Structures et des Centres dédiés à la douleur.

Le Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur CETD de Saint-Etienne a vu le jour en 1985, grâce à l'impulsion du Professeur Bernard LAURENT, des Docteurs Anne RICHARD et Malou NAVEZ.

Pouvez-vous définir ce qu'est un Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur ?

Les consultations en CETD ont pour objectif d'évaluer les patients dans toute leurs dimensions bio-psycho-sociales et de différencier les mécanismes à l'origine des douleurs chroniques. Cette évaluation se fait généralement en plusieurs temps et avec plusieurs professionnels : médecins, infirmiers, psychologues, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, professionnels d'Activités Physiques Adaptées, psychomotriciens... Elle donne lieu à des temps d'échanges interprofessionnels permettant d'établir un projet de soin personnalisé du patient.

Quels sont les types de douleurs pris en charge dans les CETD ?

Ce sont les douleurs chroniques, douleurs qui perdurent depuis plus de trois mois, qui sont continues ou récurrentes. On retrouve les migraines et céphalées chroniques, les algies faciales et névralgies, les douleurs neuropathiques, les douleurs musculosquelettiques dont rachidiennes, les

Edito

Les dernières données indiquent que la douleur chronique en France concerne près de 4 personnes sur 10. Les retentissements sur la qualité de vie, l'emploi, la santé mentale et l'organisation du système de soins sont considérables.

Le rôle des médecins traitants, des spécialistes et des Centres d'Evaluation et Traitement de la Douleur est fondamental.

La Fondation APICIL se mobilise encore davantage afin de poursuivre son action en faveur de la recherche, de la formation des professionnels de santé et de la mise en place de projets porteurs de sens et d'humanité. Elle encourage également la communication et la sensibilisation autour de la douleur et de sa prise en charge.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette Newsletter et vous invite également à découvrir notre nouveau site Internet.



Nathalie Aulnette
Directrice de la Fondation APICIL



douleurs abdominales, et surtout toutes ces douleurs chroniques autogénérées par un mécanisme nociplastique (défaillance du système de contrôle) comme la fibromyalgie.

Comment peut-on accéder à un CETD ?

Les CETD ne reçoivent que les patients présentant des douleurs chroniques rebelles et/ou complexes, et ce uniquement sur avis de leur médecin généraliste ou spécialiste.

Quelles sont aujourd'hui vos priorités dans la prise en charge de la douleur chronique ?

Nos priorités sont de poursuivre nos efforts pour accueillir, évaluer, accompagner et amener les patients à s'autonomiser. Pour cela, il faut des professionnels formés, une unité de lieu pour favoriser les échanges interprofessionnels et pluridisciplinaires, une valorisation des temps de consultations suffisamment longs ; un accordage avec les patients et leurs soignants sur les « objectifs de soins » qui doivent être réalistes. Ces objectifs doivent être combinés avec les professionnels en ville et limités dans le temps, mais dans la limite de la temporalité nécessaire aux accompagnements psychiques de patients fragiles.

La Fondation APICIL vous remercie pour cette interview.

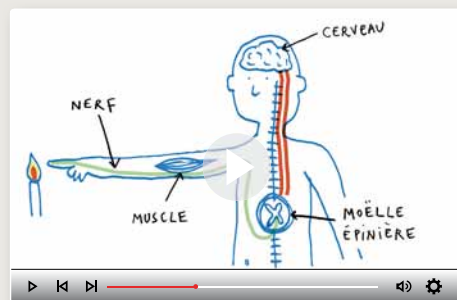
Une mini-série pour comprendre la douleur

La **Fondation APICIL** soutient l'équipe du Centre de la douleur pédiatrique de l'Hôpital Trousseau qui a créé la mini-série « **La douleur : mode d'emploi** ».

La série de 4 vidéos courtes et pédagogiques, est un plongeon dans la compréhension de ce qui compose une douleur.

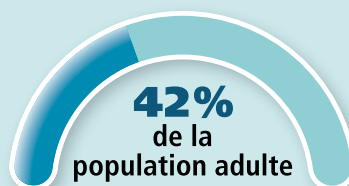
Dans la vie, il nous arrive tous d'avoir mal. Mais la douleur c'est quoi ? Ces vidéos expliquent comment naît la douleur, ce qu'il se passe dans le cerveau quand on a mal, parlent des différentes sortes de douleurs et de la manière de les traiter. Elle est à destination des enfants, des ados et des adultes.

www.dolomio.org



Baromètre de la douleur

PRÉVALENCES DE LA DOULEUR CHRONIQUE

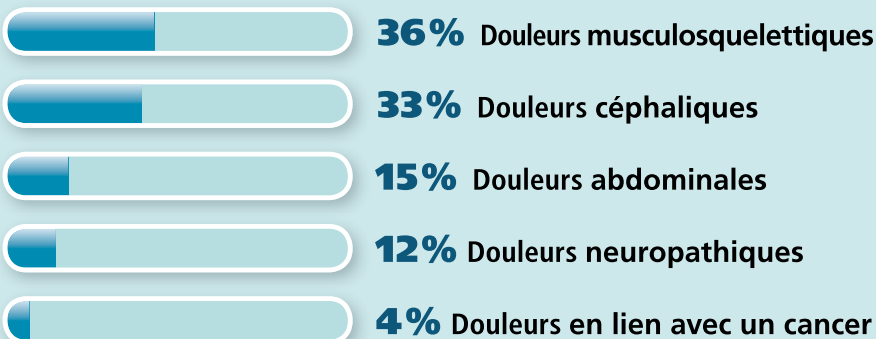


28,7 millions de français vivent avec une douleur chronique



Age moyen : 46 ans

PRÉVALANCES ESTIMÉES



Plus de 50% des personnes touchées signalent des répercussions sur leur sommeil, leur **mémoire** et leur **mobilité**. La majorité des patients souffrent de fatigue et de symptômes anxieux ou dépressifs et 36% présentent un handicap fonctionnel modéré ou sévère au quotidien.

*Source : Fondation Analgesia 2025.

ENGAGÉS POUR SOULAGER LA DOULEUR

Reconnue d'Utilité Publique en mars 2004, la Fondation APICIL a pour objet la lutte contre la douleur physique et psychique à tous les âges de la vie.

Créée et financée principalement par le Groupe APICIL, l'objectif de la Fondation APICIL est d'apporter aux soignants et associations, un accompagnement souple et efficace pour les aider à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

La Fondation APICIL agit à travers 3 axes principaux :

- Financer la recherche,
- Accompagner le soin,
- Sensibiliser et informer.



Humanité et innovation sont au cœur des valeurs de la Fondation APICIL dans le choix des projets accompagnés. La gouvernance de la Fondation APICIL est assurée par un Conseil d'administration et un Conseil scientifique qui garantissent le sérieux et la solidité des actions menées.

Sujet universel et intemporel, la lutte contre la douleur s'inscrit dans une vision humaniste de la société, partagée par les Conseils scientifique et d'administration de la Fondation, le Groupe APICIL, les nombreux partenaires et donateurs qui sont, comme la Fondation APICIL, engagés pour soulager la douleur.

ENGAGÉS
POUR SOULAGER
LA DOULEUR

Le
nouveau site
de la Fondation
est en ligne

www.fondation-apicil.org



La **newsletter** est une publication de la Fondation APICIL

Directrice de la publication : Nathalie Aulnette. Rédactrice : Fanny Maucet.

Réalisation : Lucas infographiste. Crédits photos : © iStock/FatCamera, CETD de Saint-Etienne, © Véronique Védrenne, © Freepik, Dolomio.org

Impression : BLG. Tirage : 322 371 exemplaires.

Version téléchargeable sur : www.fondation-apicil.org



Agenda

La Fondation APICIL soutient l'information et la formation des professionnels de santé et du grand public :

du 5 au 25 mars 2026

→ **Semaine du Cerveau** (Grand public)

La Fondation APICIL est partenaire de la Semaine du Cerveau. Conférences, ateliers et projections afin d'explorer les mystères du cerveau.



Découvrez le programme des événements partout en France !



Les 25, 26 et 27 mars 2026

→ **Pédiadol** (Professionnels)

3 journées de formation à destination des professionnels de la pédiatrie :

"La douleur de l'enfant - Quelles réponses ?"

• Sorbonne Université, Campus Pierre et Marie Curie (Jussieu), Paris 5^e



Les 8, 9 et 10 mai 2026

→ **Congrès national des bénévoles JALMALV**



Un événement destiné à échanger au sujet des soins palliatifs sur le thème **"Mourir... et après ? Envisager la mort sans tabou"**

• Pôle CCI, 234 avenue de Colmar, Strasbourg

26 mai 2026

→ **Théâtre-Forum "Aïe ! Plus jamais ça"**

L'Association Confluence des savoirs de Lyon propose une pièce de théâtre-forum, afin d'inciter les citoyens à questionner leurs croyances sur la douleur, à oser en parler et à rechercher une prise en charge diversifiée.

www.confluence-des-savoirs.fr

• ENS de Lyon, Amphithéâtre Mérieux.
Place de l'École, Lyon 7^e



du 10 au 12 juin 2026

→ **Congrès de la SFAP**

Professionnels de santé, bénévoles, pouvoirs publics, usagers du système de soins se retrouvent au Palais des Congrès de Lyon pour réfléchir et débattre des soins palliatifs et de l'accompagnement.

• Centre des Congrès,
50 quai Charles-de-Gaulle, Lyon 6^e



Rapport d'activité 2025

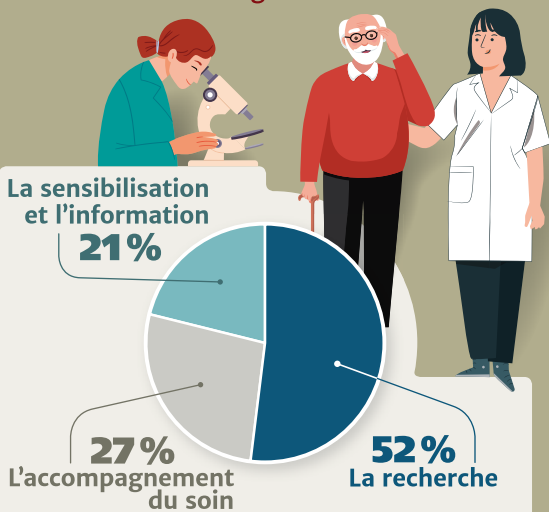
En 2025, la Fondation APICIL a soutenu **63 projets** répartis en **3 grandes catégories** :

— La recherche clinique

— L'accompagnement du soin à travers le soutien de projets pilotes et de projets de formation

— La sensibilisation et l'information.

Depuis sa création en 2004, **plus de 14,4 millions d'euros** ont été consacrés à **1 084 projets** portés par des chercheurs, des soignants et des associations en France, afin de soutenir des initiatives innovantes et originales.



Répartition du budget 2025 en fonction du type de projets soutenus.



FONDATION
APICIL

www.fondation-apicil.org

UN DON CONTRE la DOULEUR

Un don de **100€** revient à **34€**

Votre don est **déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%**.

Si vous êtes redevable de l'IFI, vous pouvez déduire **75%** de votre don.

☐ **50€**

☐ **100€**

☐ **120€**

ou autre
montant



€

● Pour recevoir votre reçu fiscal

☐ **Civilité**

☐ **Prénom**

☐ **Nom**

☐ 

☐ 

Adresse

● Don par chèque

à l'ordre : **Fondation APICIL**

51, boulevard Vivier-Merle • 69003 LYON

● Don en ligne



FONDATION
APICIL

www.fondation-apicil.org

Les données personnelles collectées lors de cette campagne d'appel au don font l'objet d'un traitement informatisé par la Fondation APICIL et sont destinées à la gestion, au traitement de votre don ainsi qu'à l'envoi de votre reçu fiscal, sur la base des intérêts légitimes de la Fondation APICIL. Ces données sont uniquement destinées à la Fondation APICIL, elles peuvent être utilisées par des tiers mandatés pour réaliser les envois. Vos données sont conservées au sein de l'Union européenne, et ce pour la durée nécessaire à la réalisation des objectifs énoncés ci-dessus. Vous pouvez en demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité, demander une limitation des traitements, vous y opposer, introduire une réclamation auprès de la CNIL et définir des directives post mortem en écrivant à : Fondation APICIL - 51, bd Marius Vivier-Merle - 69003 Lyon / dpo@fondation-apicil.org